

Pour diffusion immédiate
CNW Code 35
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

Programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna Le BAPE est mandaté pour tenir une consultation publique

Québec, le 8 octobre 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, le mandat de tenir une enquête et une audience publique sur le [programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie](#). Ce mandat débutera le 28 octobre prochain et aura une durée maximale de 4 mois.

La commission d'enquête sera présidée par Antoine Morissette. Son curriculum vitae peut être consulté sur le [site Web du BAPE](#).

Tous les détails entourant les modalités de participation seront annoncés prochainement.

Où consulter la documentation sur le projet?

Toute la documentation disponible sur le projet est accessible en version électronique dans le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés au bureau administratif de Cacouna au 415, rue Saint-Georges. Les citoyennes et citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
dragage.gros-cacouna@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca